

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01088 Numéro SIREN : 908 269 475 Nom ou dénomination : AB GRAFX
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt 2619



COMPTES ANNUELS

SARL AB GRAFX

123 chemin des Métairies

41190 ST LUBIN EN VERGENOIS

Exercice du : 01/01/2023 au 31/12/2023

APE : 1813Z

SIRET : 90826947500012



VDL CONSEIL

A chaque étape, à vos côtés.

Expertise-Comptable & Accompagnement du dirigeant
1 Rue de la Marre 41100 VENDOME
02 54 23 11 88 - vendome@vdlconseil.fr

AB

YLC

Attestation

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL AB GRAFX**, pour l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	114 379	euros
Chiffre d'affaires :	182 548	euros
Résultat net comptable :	14 383	euros

Fait à VENDOME
Le 11/04/2024

Fabrice BROCHARD
Expert-Comptable

AB GRAFX
123 chemin des métairies
41190 ST LUBIN en VERDONNOIS
Siret 908 269 475 00012 Ape 1813Z



Bilan Actif

		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 192	7 986	4 206	8 270
	Autres immobilisations corporelles	27 249	12 552	14 697	18 896
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 328		1 328	
	TOTAL (II)	40 769	20 537	20 231	27 166
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	13 487		13 487	9 958
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	16		16	
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	29 282		29 282	4 784
	Autres créances	5 597		5 597	111
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	45 481		45 481	72 241
	Charges constatées d'avance	284		284	239
	TOTAL (III)	94 148		94 148	87 331
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	134 917	20 537	114 379	114 498
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 328	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	700	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	40 516	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	14 383	41 216
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	62 599	48 216
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 927	32 182
	Emprunts et dettes financières divers (3)	21	16 021
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 254	4 421
DETTES (1)	Dettes fiscales et sociales	9 239	13 658
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	414	
	Produits constatés d'avance (1)	10 925	
	Total des dettes	51 780	66 282
Ecart de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	114 379	114 498
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		14 383,08	41 215,83
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		38 232	43 369
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	182 548	100,00	188 054	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	182 548	100,00	188 054	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			12 466	6,63
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits	6		6	
	Total des produits d'exploitation	182 554	100,00	200 526	106,63
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	45 737	25,05	49 597	26,37
	Variation de stock	(3 529)	-1,93	(9 958)	-5,30
	Autres achats et charges externes	30 640	16,78	27 775	14,77
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 793	3,72	4 471	2,38
	Salaires et traitements	50 449	27,64	63 456	33,74
	Charges sociales du personnel			1 987	1,06
	Cotisations personnelles de l'exploitant	17 881	9,80	4 523	2,40
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 273	6,72	9 117	4,85
	Autres charges	10	0,01		
	Total des charges d'exploitation	160 253	87,79	150 969	80,28
	RESULTAT D'EXPLOITATION	22 302	12,22	49 558	26,35
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	270	0,15	34	0,02
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	270	0,15	34	0,02
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	186	0,10	226	0,12
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	186	0,10	226	0,12
	RESULTAT FINANCIER	83	0,05	(192)	-0,10
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 385	12,26	49 366	26,25
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles	5 262	2,88		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 262)	-2,88		
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 740	1,50	8 150	4,33
	TOTAL DES PRODUITS	182 824	100,15	200 560	106,65
	TOTAL DES CHARGES	168 441	92,27	159 344	84,73
	RESULTAT DE L'EXERCICE	14 383	7,88	41 216	21,92

S.A.R.L. ABGRAFX

Société à responsabilité limitée au Capital de 7 000 €

Siège social : 123 rue des métairies, 41190 ST LUBIN EN VERGONNOIS

R.C.S. Blois 908 269 475

2024/05/26
Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Blois le :

29 MAI 2024

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 Mai à 18 h, les associés de la Société S.A.R.L. ABGRAFX, Société à responsabilité limitée au Capital de 7 000 €, divisé en 70 parts de 100 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la Société sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Mathieu LHOMME, propriétaire de 35 parts numérotées de 1 à 35
- Monsieur Adrien BIONDETTI, propriétaire de 35 parts numérotées de 36 à 70

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Adrien BIONDETTI, co- gérant associé.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du code de commerce
- Le texte des résolutions proposées qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare ensuite :

- que toutes les dispositions légales et statutaires ont bien été respectées, notamment en ce qui concerne le droit de communication et de mise à disposition et il déclare qu'aucun associé n'a posé de questions écrites à la gérance.

AB

ML

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, lesquels font apparaître un bénéfice de 14 383 €uros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 383 €uros de la manière suivante :

Section 1 – affectation

Le solde en report a nouveau.

Section 2 – rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale constate une sortie de dividende de 13 900 € brut mise en payement le 10/03/2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'Article L. 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

03 776

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance.

Monsieur Mathieu LHOMME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mathieu Lhomme', written in a cursive style with a large loop at the end.

Monsieur Adrien BIONDETTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Adrien Biondetti', written in a cursive style with a large loop at the end.

S.A.R.L. ABGRAFX

Société à responsabilité limitée au Capital de 7 000 €

Siège social : 123 rue des métairies, 41190 ST LUBIN EN VERGONNOIS

R.C.S. Blois 908 269 475

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MAI 2024**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

CHAPITRE I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Ce premier exercice concerne une durée de 12 mois.

L'activité porte principalement sur la création graphique, fabrication et pose film adhésif sur automobile, panneaux et vitrine.

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 182 054 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 160 253 €

Le résultat d'exploitation ressort à 22 302 €

Le résultat net de l'exercice se solde à 14 383 €

A la clôture de l'exercice le fonds de roulement se situe à 65 316 €.

CHAPITRE II – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Objectif atteint pour les nouveaux locaux que nous avons pris en location à partir de début Aout 2023 sur la commune de La Chaussée St Victor et de l'achat d'un deuxième véhicule.

Nous souhaitons conforter nos positions sur la gestion de l'entreprise et rendre la société stable économiquement.

Pour cela une croissance du chiffre d'affaire ou des bénéfices doit augmenter sur le futur exercice.

AB

CHAPITRE III – AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à un bénéfice de 14 383 € de la manière suivante :

Le montant du bénéfice de 14 383 € sera ajouté au poste autre réserve.

CHAPITRE IV – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à La St Lubin en Vergonnois, le 27 Mai 2024
Le gérant, M. Adrien BIONDETTI,

CERTIFIÉE CONFORME

AB GRAFA
123 chemin des métaines
41190 ST LUBIN en VERGONNOIS
Siret 906 269 475 00012 Ape 1810